



Une Vallée, une rivière, un village

MAIRIE d'ASTON

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 1^{er} avril 2026

PRESENTS : AUTHIER François - CANAL Nathalie - CHAPUT Maëva - DA LUZ FERNANDEZ Antoine - DA SILVA Denis – DESCAMPS Marie-Claude – KUMURDJIAN Denis - NORMAND Marie-Claude - PUJOL Alain - SEGONNE Pierre - VAQUIÉ Anne.

Absent et Représenté :

DATE DE CONVOCATION : 26 mars 2026

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Aston se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par la mairie, sous la présidence de M. AUTHIER François, Maire.

Ouverture de la séance à 18h30.

M. DA SILVA Denis est nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

1- DÉLIBÉRATION INDEMNITÉS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

2- DÉLIBÉRATION COMMISSIONS COMMUNALES

3- DÉLIBÉRATIONS DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU

SDE09 (Syndicat Départemental de l'Energie 09)

SIVE (Syndicat Intercommunal à Vocation Educative)

PNR (Parc Naturel Régional)

AGEDI (Cadastre et Urbanisme)

CNAS (Centre National d'Action Sociale)

4- COMPTE ADMINISTRATIF 2025

5- DÉLIBÉRATION ET CONVENTION MISE A DISPOSITION SECRÉTARIAT

6- DIVERS


1- DÉLIBÉRATION INDEMNITÉS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Pour le maire, la loi a fixé l'indemnité brute à 1155,06 € soit 28,10% de l'indice maximal de la fonction publique (4110,52 €).

Pour les trois adjoints l'indemnité brute de 271,29 € est retenue soit 6,6% de l'indice.

Municipales 2026
Le barème des indemnités pour les maires et leurs adjoints
Par taille de commune

Population (hab.)	Maires		Adjoints	
	Taux*	Indemnité**	Taux*	Indemnité**
Moins de 500	28,1%	1 155,06 €	10,9%	447,64 €
De 500 à 999	44,3%	1 820,96 €	11,8%	483,81 €
De 1 000 à 3 499	55,7%	2 289,56 €	21,4%	878,83 €
De 3 500 à 9 999	58,3%	2 396,43 €	23,3%	958,57 €
De 10 000 à 19 999	67,6%	2 778,71 €	28,6%	1 175,61 €
De 20 000 à 49 999	90%	3 699,47 €	33%	1 356,47 €
De 50 000 à 99 999	110%	4 521,57 €	44%	1 808,63 €
De 100 000 à 199 999	145%	5 960,25 €	66%	2 712,94 €
200 000 et plus	145%	5 960,25 €	72,5%	2 980,13 €

* Par rapport à l'indice commun de référence au 1^{er} janv. 2024 : 4 110,52 €. ** Maximum brut.
28 janvier 2026 - Source : Legifrance.gouv.fr. 

2- DÉLIBÉRATION COMMISSIONS COMMUNALES

Finances : CANAL Nathalie / DA SILVA Denis / VAQUIÉ Anne

Travaux/Voirie/Logements communaux : DA LUZ FERNANDEZ Antoine / DESCAMPS Marie-Claude / KUMURDJIAN Denis / SEGONNE Pierre

Montagne : CHAPUT Maëva / DA LUZ FERNANDEZ Antoine / KUMURDJIAN Denis / PUJOL Alain

Camping : CANAL Nathalie / NORMAND Marie-Claude / VAQUIÉ Anne

Ecole / Jeunesse : CHAPUT Maëva / VAQUIÉ Anne

Animation / Association / Cadre de vie : CHAPUT Maëva / DA SILVA Denis / DESCAMPS Marie-Claude / NORMAND Marie-Claude / VAQUIÉ Anne

Communication : DA SILVA Denis / NORMAND Marie-Claude / VAQUIÉ Anne

3- DÉLIBÉRATIONS DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS

Délégués du SDE 09 :

Titulaire : DA SILVA DENIS

Suppléant : SEGONNE Pierre

Délégués au SIVE (Syndicat Intercommunal à Vocation Educative) du Pays de Beille :

Titulaire : VAQUIÉ Anne

Suppléant : CHAPUT Maeva

Délégués au PNRPA (Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariègeoises) :

Titulaire : DA LUZ FERNANDEZ Antoine

Suppléant : SEGONNE Pierre

Délégués à l'AGEDI (Cadastre et Urbanisme) :

Titulaire : AUTHIER François

Suppléant : CANAL Nathalie

Délégués au CNAS (Centre National d'Action Sociale) :

Titulaire élu(e)s : VAQUIÉ Anne

Titulaire agents municipaux : DÉRAMOND Sandrine

4- COMPTE ADMINISTRATIF 2025

FONCTIONNEMENT		
Dépenses		
011	Charges générales	385 828.39
012	Personnel	235 958.58
014	Atténuation de produits	49 894.00
65	Gestion courante	204 706.04
66	Intérêts d'emprunts	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00
6811	Opérations d'ordre	0.00
Total		876 387.01
Résultat de clôture 2024		1 618 424.37
Résultat 2025		320 977.19
Virement vers investiss.		398 941.63
Résultat de clôture 2025		1 540 459.93

RECETTES		
70	Produits des services	25 522.00
73	Impôts et taxes	193 384.48
731	Fiscalité locale	61 187.00
74	Dotations	822 242.04
75	Autres produits	94 653.19
76	Produits financiers	4.44
013	Atténuation de charges	371.05
77	Produits exceptionnels	0.00
Total		1 197 364.20

INVESTISSEMENT		
Dépenses		
16	Remboursement cautions	505.00
20	Frais études	33 520.71
204		0.00
21	Travaux divers	137 271.57
23	Travaux en cours	1 099 978.25
041	Opérations patrimoniales	5 688.00
Total		1 276 963.53
Résultat de clôture 2024		-1 572.82
Résultat 2025		-751 227.68
Résultat de clôture 2025		-752 800.50
Restes à réaliser 2025		-47 655.00
Déficit d'investissement 2026		-800 455.50
Excédent de fonctionnement 2026		740 004.43

RECETTES		
10222	FCTVA	64 571.90
1068	Excédent de ft	398 941.63
13	Subventions	55 969.32
16	Encaissement cautions	565.00
040	Opérations d'ordre	0.00
041	Opérations patrimoniales	5 688.00
Total		525 735.85

Nous retrouvons sur la rubrique 23 de la partie des investissements, le montant des travaux pour le remplacement des 11HLL du camping du Pas de l'Ours.

Mr le Maire ayant quitté la séance, l'ensemble du conseil municipal valide à l'unanimité le compte administratif 2025.

5- DÉLIBÉRATION ET CONVENTION MISE A DISPOSITION SECRETARIAT

Mr le Maire propose de reconduire la convention pour la mise à disposition de la secrétaire de mairie les mercredis après-midi à la Mairie de Vèbre pour 3 ans => Le Conseil Municipal valide cette décision

6- DIVERS

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu' :

- Un arrêté municipal a été pris concernant la fermeture du parc situé sur l'île, suite à la chute de plusieurs arbres lors des récents épisodes venteux. Des professionnels interviendront afin de réaliser un inventaire des arbres présentant un risque de chute. Une entreprise sera ensuite mandatée pour procéder à l'abattage et à l'évacuation des arbres concernés. L'arrêté sera levé à l'issue de ces travaux.
- Un devis a été demandé pour la réfection de la toiture du garage EDF ainsi que pour la création d'un compteur électrique.
- Des harnais de sécurité ont été achetés pour les agents communaux effectuant des travaux sur nacelle.
- Une fuite d'eau sur le réseau communal a été estimée à environ 200 m³, alors que la consommation moyenne est habituellement de 60 m³. Véolia a identifié l'origine de la fuite ; le montant du devis pour les réparations s'élève à 12 000 €.
- Les horaires d'ouverture au public de la mairie demeurent inchangés :
 - Mardi : de 14 h à 16 h
 - Mercredi : de 10 h à 12 h
 - Vendredi : de 14 h à 16 h
- L'appel à projets concernant le bâtiment du Rouyre (anciennement MINCO) est toujours en cours.
- La haie située le long du court de tennis a été retirée en raison des difficultés croissantes d'entretien.

Les élus du Conseil municipal rappellent la nécessité de :

- Procéder à l'abattage de l'arbre situé au pont de Sicard.
- Inscrire les agents municipaux aux formations secourisme ainsi qu'aux formations électriques, afin de renouveler leurs habilitations.
- Faire analyser les contrats d'électricité de type « C4 » (puissance supérieure à 36 kVA), notamment pour la piscine et la salle pluriactivités, par le commercial du fournisseur d'électricité, dans l'objectif de réduire le coût mensuel de ces contrats.
- Réunir la commission « Cadre de vie » afin de préparer la saison estivale (piscine, food truck, etc.).
- Remplacer les lattes endommagées dans le City Park.

La séance de ce conseil municipal est levée à 20h30.

Vu pour être affiché le 20 avril 2026
Le Maire, François AUTHIER

